

LE MONDE OUVRIER

1957 - 1997
40 ans
Plus de cent ans d'histoire



PAGE 6
Secteur municipal
**Un front
commun voit
le jour**

PAGE 11
Bell Canada
**Lutte contre le
démantèlement**

PAGE 12
Complexe FTQ
**Une semaine
du français
couronnée
de succès**

SYNDICALISATION DANS LES SERVICES

Une percée syndicale à l'horizon

PAGES 3 À 5

PAGE 3

CAMPAGNES DE SYNDICALISATION

*McDonald's à St-Hubert
Canadian Tire à
Gatineau*

À quelques centaines de kilomètres de distance, deux groupes de travailleuses et de travailleurs sont aux prises avec des mesures dilatoires, du harcèlement et de l'intimidation. Mais ils ne sont pas découragés pour autant et entendent bien, avec l'appui de la FTQ et des Conseils du travail, gagner la bataille. Votre appui ne nuirait pas non plus...

Groupe Canadian Tire



Groupe McDonald's



PHOTOS: SERGE JONGUÉ

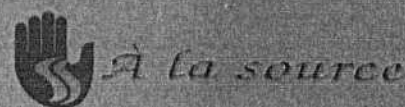
PAGE 6

SECTEUR MUNICIPAL

Les gros sabots de Québec à l'oeuvre

«On va vous aider à réduire vos coûts de main-d'oeuvre», promet Québec aux municipalités, en même temps qu'il leur annonce un transfert de responsabilités et de factures de l'ordre de 625 millions \$. Les syndicats qui représentent les employés des municipalités ne l'entendent pas ainsi et ils ont mis sur pied un front commun pour empêcher Québec d'intervenir dans les relations de travail des municipalités.

PAGE 7



Téléphonie

L'action syndicale s'ajuste aux nouvelles réalités

Bombardier-Canadair

L'élimination de postures de travail archaïques

Chaqueurs d'autobus

Quand l'ergonomie sert les demandes syndicales

Chez les chauffeurs d'autobus membres du Syndicat canadien de la fonction publique, l'ergonomie est au centre des préoccupations depuis plus de dix ans, tant sur la Rive-Sud qu'à Montréal

PAGE 11

BELL CANADA

Victoire contre la sous-traitance



Les téléphonistes ont organisé un atelier de couture pour confectionner une banderole de 18 pieds dénonçant la sous-traitance

PAGE 12

La semaine du français au Complexe FTQ



L'équipe de la FTQ (à gauche sur la photo) et celle du Fonds se sont affrontées lors d'un match enlevant inspiré du jeu Francophonissime. Les meilleurs ont gagné: l'équipe de la FTQ!

Campagne annuelle du Fonds

PAGE 13

Les brèves

PAGE 16

Le premier mai, on participe Coupon d'abonnement

LE MONDE OUVRIER

Bulletin d'information publié par la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Président: Clément Godbout

Secrétaire général: Henri Massé

545, boulevard Crémazie Est, Montréal, Québec H2M 2V1.

Téléphone: (514) 383-8000

Télécopieur: (514) 383-8001

Responsable: André Messier

Fichier: Jacques Martin

Collaboration: Alain Gauthier, Fonds de solidarité; Carole Clément, Robert Demers, Louis Fournier, Gilles Paquette, Dominique Savoie, Jean Sylvestre, FTQ.

Graphisme: Anne Brissette

Photographie: Serge Jongué

Produit par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Richard Veilleux, imprimeur

Tirage: 51 000 exemplaires

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec.

ISSN 0700-8783



SYNDICALISATION DANS LES SERVICES

Le début de la fin des «McJobs»?

L'EXPRESSION «McJOBS» DÉCRIT DES EMPLOIS CARACTÉRISÉS PAR LA PRESSION, LES BAS SALAIRES ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL EXÉCRABLES. DEPUIS 20 ANS, LA NOUVELLE ÉCONOMIE DES SERVICES EN A CRÉÉ DES DIZAINES DE MILLIERS. LES EFFORTS DE SYNDICALISATION N'ONT PAS TOUJOURS DONNÉ DE RÉSULTATS JUSQU'À MAINTENANT, MAIS IL Y A DE L'ESPOIR.

La requête en accréditation déposée par le syndicat des Teamsters pour le restaurant McDonald's à Saint-Hubert et l'accréditation obtenue par le Syndicat des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) pour le magasin Canadian Tire à Gatineau pourraient prouver que la syndicalisation est possible et amener d'autres travailleurs et travailleuses à signer des cartes.

Chez McDonald's, la bataille sera difficile

À la conférence de presse annonçant le dépôt de la requête chez le McDonald's de Saint-Hubert, le président de la FTQ, Clément Godbout, a indiqué que la bataille ne sera pas facile et qu'il fallait s'attendre à ce que cet employeur, comme bien d'autres, utilise toutes sortes de mesures dilatoires pour empêcher la syndicalisation. «Cependant, a ajouté Clément Godbout, même s'il y a des trous dans le Code du travail et que le processus d'accréditation souffre de lenteurs

nuisibles, j'ai confiance que nous réussirons compte tenu du fait que 82 % des 62 employés ont adhéré au syndicat.»

«L'entrée d'un syndicat chez McDonald's va constituer une première au Québec et au Canada, a poursuivi le président de la FTQ, et cette percée pourrait avoir des effets d'entraînement dans plusieurs autres restaurants de la chaîne.»

SI ON S'Y METTAIT...

Si l'ensemble de militants et militantes de la FTQ posait un petit geste d'appui à la campagne en cours dans les McDonald's, la réussite serait presque assurée. Refiler le nom d'une personne connue qui travaille chez McDonald's aux Teamsters, encourager un parent ou un ami à signer sa carte, et les choses vont avancer mieux et plus rapidement. Il n'en tient qu'à nous...

Le président de la section locale 973 des Teamsters, Réjean Lavigne, a indiqué que ce premier dépôt de requête s'inscrit dans le cadre d'une campagne plus vaste entreprise dans les restaurants franchisés de la Rive-Sud de Montréal. De son côté, le responsable de la campagne de syndicalisation, Henri Van Meerbeek, a ajouté que le syndicat prévoyait déposer d'autres requêtes bientôt. Les deux ont précisé que, contrairement à ce qui prévalait dans le passé, le personnel qui est aujourd'hui à l'emploi des McDonald's n'est plus surtout constitué d'étudiants. «Au contraire, ont-ils affirmé, il s'agit de jeunes et d'adultes pour lesquels il s'agit d'un emploi régulier, même si les conditions de travail sont précaires.



Réjean Lavigne, président Teamsters, section locale 973

*Henri Van Meerbeek
Responsable de l'organisation*



PHOTOS: SERGE JONGUE

M C D O N A L D ' S

Les pires conditions de travail

À LA CONFÉRENCE DE PRESSE DE LA FTQ ET DES TEAMSTERS, TROIS TRAVAILLEURS ET UNE TRAVAILLEUSE ONT DÉCRIT EN DÉTAILS LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL. PAYÉS À PEINE QUELQUES SOUS AU-DESSUS DU SALAIRE MINIMUM, ILS SUBISSENT UNE EXPLOITATION QUE L'ON POURRAIT PRESQUE QUALIFIER D'INHUMAINE.

L'empire McDonald's au Québec, c'est un total de 12 000 travailleurs et travailleuses qui peinent dans 200 établissements, dont 75 dans la grande région de Montréal. Au Canada, la chaîne mondiale de restauration rapide emploie 65 000 personnes dans plus de 700 établissements et ses ventes annuelles totalisent plus de 1,5 milliard de dollars.

Cette tentative de syndicalisation n'est pas la première. Au Québec, les Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC) n'avaient pas eu gain de cause lors du dépôt d'une requête en 1993 pour représenter 60 salariés d'un restaurant de Longueuil. Même résultat négatif en Ontario, pour l'Union des employés et employées de service (UES) qui avait déposé une requête au nom du personnel d'un restaurant d'Orangeville près de Toronto.

Mais les salariés du restaurant de Saint-Hubert semblent bien décidés à former le premier syndicat à s'implanter dans

un McDonald en Amérique du Nord. Leur détermination et, il faut bien le reconnaître, leur courage également, sont tout à leur honneur.



«Même si je suis officiellement caissière, je dois laver les planchers, les murs et les toilettes en plus de transporter des bidons de graisse de 24 kilos. Les jeunes et les moins jeunes

sont exploités et subissent des pression continues.»

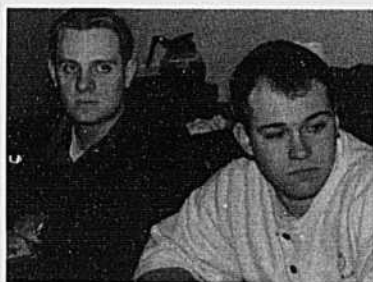
Francine Croze
Six ans et demi d'ancienneté



«Jusqu'à tout récemment, certains employés devaient entrer 30 minutes avant l'ouverture du restaurant pour faire fonctionner les appareils, sans être rémunérés pour ce

faire. De plus, il arrive même que des patrons nous observent, chronomètres en main, pour augmenter la pression.»

Martin Tremblay
Six ans d'ancienneté



Jean-François Fortin et Martin Lepage ont également témoigné des conditions de travail pénibles qu'ils doivent subir: obligation de grimper sur le toit sans surveillance pour changer des filtres de ventilation, rencontres et cours de formation en dehors des heures de travail mais sans rémunération, etc.

INTIMIDATION ET HARCÈLEMENT

LES PATRONS PANIQUENT

Au moment d'aller sous presse, *Le Monde ouvrier* a appris que les Teamsters avaient déposé des plaintes au ministère du Travail pour harcèlement, intimidation et violence physique. Un des cas est celui de Caroline Csendes. Mécontent de sa technique de vente, un des patrons l'a agrippée par les bras et l'a secouée. Par la suite, il a continué à la menacer et à l'intimider, en plus de réduire ses heures de travail hebdomadaires de 25 à 13. Vous vous demandez quelle erreur terrible elle a pu commettre? Voici les détails.

Travaillant au guichet à l'auto, Caroline fait de la vente suggestive, conformément à la politique de McDonald's. Elle offre à un client qui vient de donner sa commande un chausson aux bleuets. Celui-ci accepte. Nous laissons Caroline raconter la suite en reproduisant une partie du texte de sa déposition.

«...Suite à mon intervention avec le client, M. Evangelos Macheras est venu se placer à côté de moi pour me dire que ma vente suggestive n'avait pas été faite correctement. Je lui ai demandé ce que j'avais fait de pas correct. Il me répond: Tu aurais du lui offrir un "sundae" à la crème glacée.

Je lui réponds: Je ne peux pas suggérer au client cet article, il fait 14 degrés sous zéro et j'ai les doigts gelés.

Tout à coup, il bondit sur moi en me serrant les bras avec ses mains. J'avais mal aux bras. J'étais trop surprise pour répondre quoi que ce soit. Depuis, plusieurs menaces et harcèlements...»

Quand un groupe est solidaire et déterminé, ce sont les patrons qui paniquent!

CANADIAN TIRE

Tentatives d'intimidation

LA SYNDICALISATION DES 106 TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU MAGASIN CANADIAN TIRE À GATINEAU, DANS L'OUTAOUAIS, N'A PAS ÉTÉ MÉDIATISÉE COMME L'A ÉTÉ LE DÉPÔT DE LA REQUÊTE EN ACCRÉDITATION CHEZ McDONALD'S À SAINT-HUBERT, EN BANLIEUE SUD DE MONTRÉAL. MAIS IL NE S'AGIT PAS MOINS D'UNE PERCÉE IMPORTANTE PUISQUE LES SYNDICATS SONT RARES CHEZ CANADIAN TIRE ET CHEZ LES CONCURRENTS DU MÊME TYPE.

C'est le 18 décembre dernier que le Syndicat des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) était accrédité suite à une campagne-éclair au cours de laquelle plus de 70 % des salariés adhéraient au syndicat.

Les réactions hostiles ne tardent pas

Le partage du pouvoir ne faisant pas partie de la culture organisationnelle de l'entreprise, les réactions hostiles de Canadian Tire ne tardent pas. L'employeur ne se contente pas de violer lui-même les droits des salariés prévus au Code du travail, mais il contrôle également un groupe d'une vingtaine de salariés antisyndicaux qu'il manipule comme des marionnettes. Bien conseillé, ce commando est chargé d'amener, par le harcèlement, l'intimidation et les menaces, les militantes et militants syndicaux à démissionner du syndicat ou à laisser leur emploi.

Ce groupe se déplace à sa guise dans le magasin, isole les militants et les harcèle des heures durant jusqu'à ce qu'ils craquent, les nerfs à bout. Ce manège se fait au vu et au su de tous les clients du magasin. Mais les représentants de l'employeur déclarent ne pouvoir intervenir. Quant au propriétaire du magasin, il s'enferme à clef dans son bureau, jouant les Ponce Pilate. Cette guerre psychologique dure depuis des mois. Elle a culminé le 8 mars dernier alors que la police a dû intervenir suite à l'appel de clients qui trouvaient ces agressions inacceptables.

La solidarité s'exprime

Il n'en fallait pas plus pour que les affiliés du Conseil du travail de l'Outaouais (CTOQ) réagissent. Dans les jours qui ont suivi, une trentaine de militants allaient faire une «visite» de quelques heures au Canadian Tire, histoire de remonter le moral des syndiqués et de «communiquer» avec les marionnettes de l'employeur. Comme par hasard, les agressions ont diminué par la suite. L'atmosphère reste tendue et extrêmement oppressante pour les syndiqués qui continuent d'être harcelés par l'employeur. Celui-ci n'hésite pas à couper les heures de travail des sympathisants syndicaux ou à céder une mère de famille monoparentale à 5 h du matin, par exemple (les gardiennes sont dures à trouver à cette heure!).

«On a pu s'apercevoir qu'à la FTQ, la solidarité c'est pas juste un slogan, c'est une manière de vivre. Merci beaucoup à tous!»

Bernard Marengère, président

«Quand on voit à quel point l'employeur peut nous maltraiter, on est encore plus convaincu d'avoir posé le bon geste en se syndiquant.»

Lise Bédard, première vice-présidente

«Les attaques du boss ont tissé des liens de solidarité et d'amitié entre nous et nous sommes plus déterminés que jamais. Merci patron!!!»

Johanne Beaune, deuxième vice-présidente



PHOTOS: PHOTO MANIA



Les syndiqués peuvent cependant compter sur l'appui constant du représentant syndical du SCEP, Alfred Théobald, et du représentant de la FTQ dans la région, Gilles Paquette. Une petite fête, à l'occasion de Pâques, a permis de resserrer les liens, de faire le plein d'énergie et d'élaborer de nouvelles stratégies. L'employeur et ses valets n'ont qu'à bien se tenir.

Non aux coupures par la porte d'en arrière

LE SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE (SCFP) ET LE SYNDICAT DES POMPIERS DU QUÉBEC (SPQ), DEUX AFFILIÉS DE LA FTQ, FONT PARTIE D'UNE LARGE COALITION D'EMPLOYÉS MUNICIPALS. LEUR BUT: RÉAGIR AU TRANSFERT PAR LE GOUVERNEMENT DE 615 MILLIONS \$ EN CHARGES FISCALES VERS LES MUNICIPALITÉS ET EMPÊCHER LE TRIPOTAGE DE LEURS CONVENTIONS COLLECTIVES.

«Si le gouvernement du Québec transfère des responsabilités et des factures aux municipalités, a déclaré le porte-parole de la Coalition et directeur québécois du SCFP, Gilles Charland, ce n'est pas vrai que nous deviendrons les boucs émissaires d'une stratégie qui vise à changer les règles du jeu des relations du travail dans le secteur municipal.»

Gilles Charland est également vice-président de la FTQ, la centrale qui représente la majorité des salariés des municipalités du Québec. «En même temps qu'il transfère ces nouvelles responsabilités aux municipalités, le gouvernement du Québec demande aux villes de ne pas hausser les comptes de taxes. Québec force ainsi les municipalités à rouvrir les conventions collectives pour réduire les coûts de main-d'oeuvre au lieu de laisser les parties négocier. En prime, le

gouvernement laisse entendre qu'il pourrait les aider en adoptant une loi spéciale abaissant la rémunération.»

Désinformation

Selon la Coalition, Québec joue le jeu de l'Union des municipalités du Québec et de l'Union des municipalités régionales de comté qui souhaitent toucher à la rémunération des syndiqués. «Toutefois, il est intéressant de noter que la campagne publique de désinformation des deux organismes ne fait aucune mention des nombreuses villes où la réorganisation du travail s'est montrée concluante», soutient aussi le vice-président de la FTQ.

La coalition, composée également de la Fédération des policiers du Québec, de la Fraternité des policiers et policières de la Communauté urbaine de Montréal et du Regroupement des associations de pompiers du Québec, estime qu'il n'est pas nécessaire de «tripoter» les conditions de travail des employés du secteur municipal pour atteindre les objectifs de compressions budgétaires du gouvernement.

Plutôt encourager les fusions

Gilles Charland mentionne qu'il serait plus efficace d'encourager la fusion des municipalités plutôt que de leur permettre de renier leur signature. «On a des exemples de moyens non coercitifs dans le dossier des fusions municipales où le gouvernement promet même une compensation financière pour les administrations qui se prêteront à l'exercice. Les

«On trouve inacceptable que Québec fasse miroiter aux municipalités la possibilité d'une intervention gouvernementale dans les relations de travail pour les aider à atteindre leurs objectifs.»

Gilles Charland
Porte-parole de la Coalition



PHOTO: SERGE JONGUE

municipalités, le gouvernement et les contribuables y trouveraient largement leur compte sur le plan fiscal et au niveau de la rationalisation des dépenses.»

Au moment d'écrire ces lignes, les représentants de la coalition du secteur municipal s'apprêtaient à rencontrer le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel.



À la source



BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ)
SUPPLÉMENT AU MONDE OUVRIER, AVRIL 1997, N° 17

MALGRÉ LES TRANSFORMATIONS EN TÉLÉPHONIE

La santé-sécurité toujours au coeur des préoccupations syndicales

La restructuration entreprise par Bell durant les dernières années a provoqué des transformations jamais vues au sein de l'entreprise. Bell délaisse des pans entiers d'activités au profit de filiales. Parallèlement, un grand nombre de techniciens quittent Bell pour la retraite ou pour mettre leur expertise au profit de ces nouvelles filiales. Le Syndicat des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) continue de les représenter mais doit adapter ses pratiques à la nouvelle réalité.

Le poste de personne-ressource en santé-sécurité est un exemple de ce que le SCEP a réussi à négocier pour ses 450 membres à l'emploi d'Expertech au Québec. Les monteurs de ligne et les épisseurs de cette filiale font l'installation et la réparation des câbles aériens et sous-terrains du réseau téléphonique. Auparavant, ces travailleurs étaient à l'emploi de Bell.

Militant en santé-sécurité de la section locale 82 du SCEP depuis une dizaine d'années, Christian Comeau est un des nombreux techniciens à avoir été touchés par la restructuration chez Bell. Au Québec, c'est lui qui occupe le nouveau poste de personne-ressource du syndicat en santé-sécurité. De ce fait, il copréside le comité paritaire de santé-sécurité chez Expertech.

À TEMPS PLEIN

Depuis la création d'Expertech en avril 1996, les parties se sont fermement engagées dans un programme d'organisation du travail et de partenariat. «Le syndicat a négocié ce poste à temps plein, payé par l'employeur, notamment pour apporter une dimension syndicale et pour utiliser l'expertise développée en santé-sécurité dans l'unité des techniciens, mentionne le militant syndical. Ça développe l'engagement des employés pour la santé-

sécurité, nous permet de créer des liens et d'uniformiser les pratiques parmi nos 450 membres qui travaillent un peu partout au Québec.»

«Je pense qu'en participant de cette façon, l'employeur démontre sa volonté de faire de la prévention. Après tout, même si nous sommes maintenant divisés dans plusieurs entreprises, nous avons tous été formés de la même manière et nous continuons à nous côtoyer tous les jours», fait remarquer Christian Comeau.

Ainsi, certains dossiers sont mis en commun entre Expertech et Bell. Celui du transport ergonomique des échelles (voir À la source, oct-nov. 1995) en est un exemple. Le travail sécuritaire dans les puits d'accès en est un autre.

Les responsabilités du coprésident syndical sont multiples: participation à l'élaboration des politiques en santé-sécurité, contrôle et évaluation des programmes et procédures, inspection des lieux de travail, lien avec les comités locaux et coordination régionale, modification des mesures de sécurité, règlement des différends, enquêtes, préparation, mise en oeuvre et suivi des programmes de prévention, formation.

DEUX CHAPEAUX

Christian porte un autre chapeau: celui de responsable en santé-sécurité de la section locale 82. À ce titre, il coordonne le dossier au plan local. «La section locale regroupe maintenant les téléphonistes et les techniciens de Bell, ainsi que les techniciens d'Entourage Solutions technologiques (une entreprise créée par le SCEP et le Fonds de solidarité (FTQ) pour sauver des centaines d'emplois de techniciens mis à pied par Bell) et ceux d'Expertech, explique-t-il. Les délégués en santé-sécurité de chaque unité ont donc un lieu de rencontre pour échanger de l'information et partager leurs différents problèmes et expériences.»

Selon l'article 135, Partie II du Code canadien du travail qui régit les entreprises sous juridiction fédérale comme Bell et Expertech, l'employeur a l'obligation de former un comité de santé-sécurité d'au moins deux personnes (incluant un porte-parole syndical) là où on retrouve au moins 20 employés.



PHOTO: SERGE JONGUE

Christian Comeau, personne-ressource en santé-sécurité au SCEP

BOMBARDIER-CANADAIR

Des efforts conjugués au pluriel

L'usine est immense. Les problèmes de santé-sécurité y sont multiples. Durant les dernières années, l'ergonomie a permis d'y développer une nouvelle dimension de la prévention. Mais comme rien ne vient sans effort, il a fallu les conjuguer au pluriel pour apporter des correctifs valables chez Bombardier-Canadair.

Les 4 700 membres de la section locale 712 de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale (AIMTA) assemblent des avions. Répartis dans trois usines de sous-assemblage, ils montent, entre autre, le très populaire Regional Jet, le Challenger et le CL-415T.

LE MONTAGE DES AILES

Une des grosses victoires du syndicat à l'usine numéro 3, située à Dorval, est certainement la transformation, en 1994, du poste de montage des ailes. Une cinquantaine de techniciens y travaillent.

Les représentants à la prévention, en collaboration avec le responsable patronal en santé-sécurité, Marc Champagne, ont filmé les postes de travail. «C'est ainsi qu'on a réussi à convaincre l'employeur que nos membres travaillaient dans des positions archaïques», commente l'un des militants syndicaux, Richard Paquette.

Trois modifications ont amélioré les conditions de travail. Deux d'entre elles ont permis d'éliminer

presque complètement les lésions musculosquelettiques tandis que la troisième réduit le bruit. On a installé trois plates-formes hydrauliques de chaque côté de l'aile, des balanciers pour supporter le poids des outils et des coussins-amortisseurs de bruit.

«Avant, raconte Paul Deschênes, un syndiqué qui agit comme chef d'équipe, on travaillait dans toutes sortes de positions, dans un équilibre précaire, parfois grimpés sur une poubelle pour atteindre un endroit trop haut. Et il fallait tenir à bout de bras les perceuses pendant huit heures. Comme les plus gros outils pèsent environ 10 kilos, on souffrait de tendinites et autres problèmes d'articulation aux coudes et aux épaules.»

Gaétan Bellemare, délégué syndical, enchaîne: «Avec les plates-formes, on est toujours à la bonne hauteur et à bonne portée du plan de travail. Nous ne sommes plus obligés de nous pencher ou de nous étirer.»

LE POLISSAGE

À l'usine numéro 1, à Ville Saint-Laurent, le poste de polissage des queues du Boeing 767 présentait de graves problèmes. Les postures astreignantes provoquaient continuellement des blessures. En moyenne, trois travailleurs sur sept étaient absents en même temps à cause d'un accident de travail.

Avant l'aménagement des plates-formes hydrauliques au montage des ailes, les membres travaillaient dans des positions archaïques.

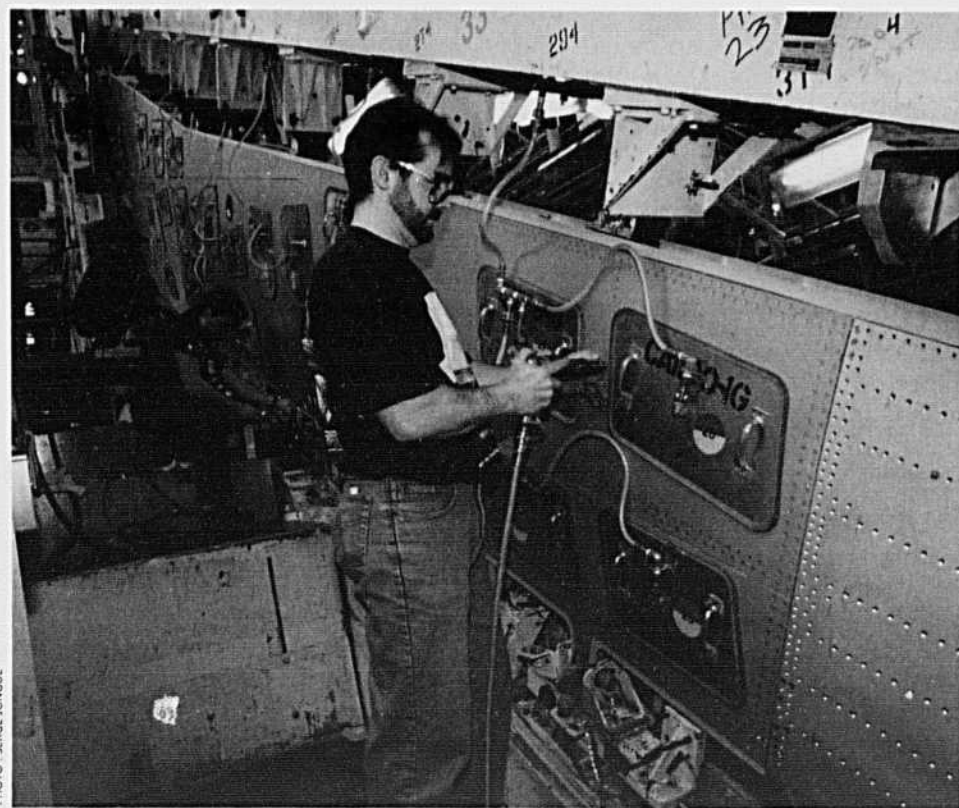
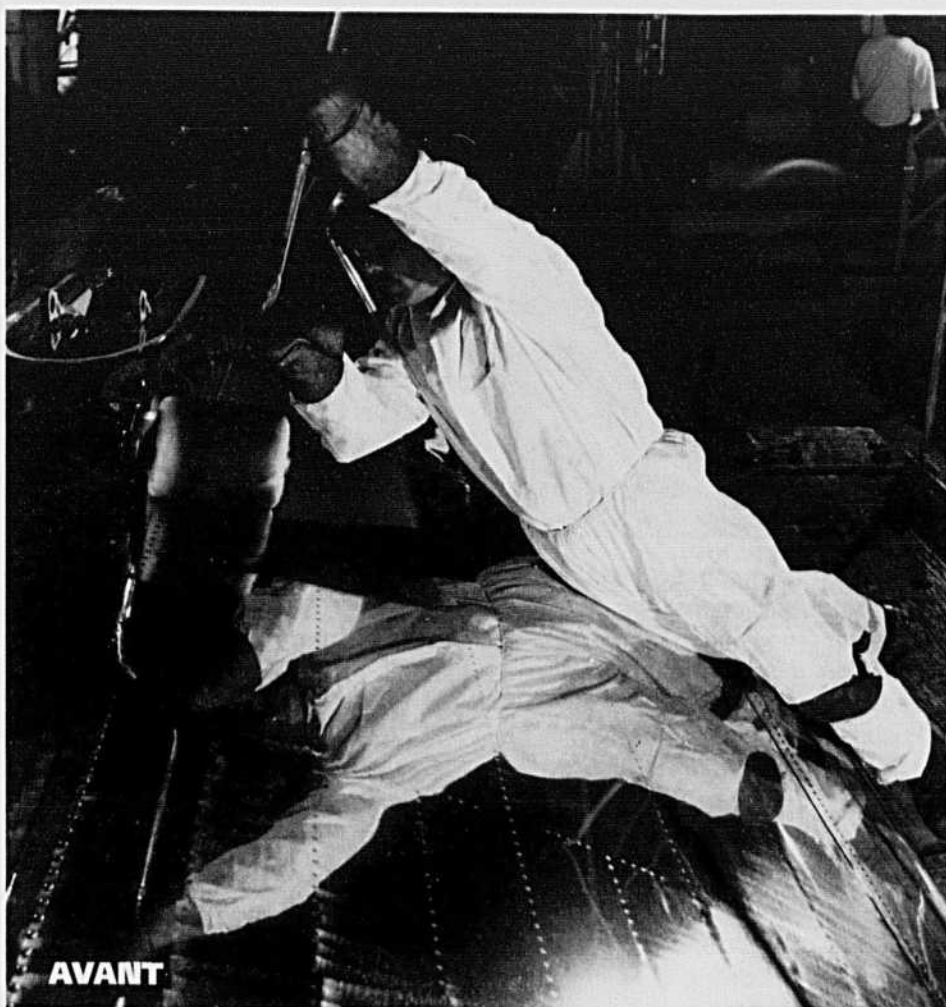
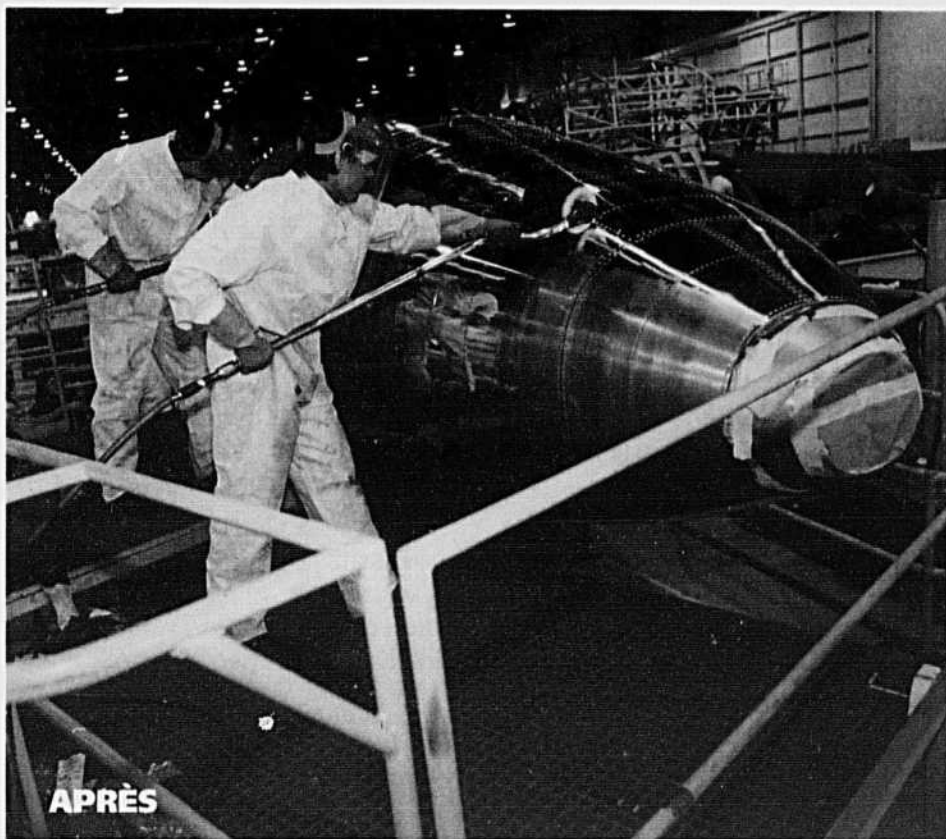


PHOTO : SERGE JONGUE



AVANT



APRÈS

Le polissage: un autre poste où l'action syndicale a permis d'améliorer grandement les conditions de travail et de réduire considérablement les problèmes au dos et les lésions musculo-squelettiques.

Richard Paquette est représentant à la prévention de la section locale 712 depuis 1990. Il est aussi coordonnateur syndical pour l'équipe de trois représentants à la prévention qui l'assistent dans son travail.

Il fait remarquer que la partie n'était pas gagnée d'avance. «Il a fallu mettre de la pression pour convaincre la direction, constate-t-il. Les premières plaintes faites au comité paritaire de santé-sécurité en 1992 n'ont pas été bien accueillies. Les travailleurs «tombaient» les uns après les autres. On a soumis chaque cas au comité, au fur et à mesure. C'est comme cela que les choses ont commencé à bouger.»

Aujourd'hui, les problèmes ont disparu. Grâce à l'installation d'un gabarit qui permet aux polisseurs d'avoir facilement accès à toutes les parties de l'immense pièce, les extensions et les torsions ont été éliminées. «Maintenant, confirme le contremaître Jean Sabourin, on a plus aucun accident de travail à ce poste. La qualité du travail a augmenté et la productivité aussi. Les travailleurs qui avaient changé de poste à cause de problèmes de dos, de bras, d'épaules ou de genoux demandent même à revenir.»

ERGONOMIE

Ces deux postes sont des exemples de la tâche accomplie conjointement par le syndicat local et les représentants patronaux pour améliorer les conditions de travail des membres. Grâce à la collaboration de l'Université du Québec à Trois-Rivières, une formation adaptée à l'entreprise a permis à 140 personnes, agents de changement dans l'usine, de se familiariser avec l'ergonomie et les nombreux problèmes qu'elle permet de solutionner.

PHOTO: SERGE JONGUÉ

LE POSTE DE CHAUFFEUR D'AUTOBUS

Prendre les problèmes un à un

Quand on parle d'aménager un poste de travail de chauffeur d'autobus, il faut prendre les problèmes un à un: les multiples contraintes d'inconfort, d'étirement, d'ajustement, de chocs ou de vibrations subies par un chauffeur, assis derrière le volant durant sept heures et demie, rendent la tâche complexe.

Deux sections locales du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) sont très actives dans ce domaine et se partagent le travail: la section locale 3333 à la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal (STRSM) et la section locale 1983 à la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM).

Les militants en santé-sécurité des deux syndicats locaux ont le même objectif: protéger la santé de leurs membres et assurer leur sécurité et leur intégrité physique. Mais pour réduire les problèmes de fatigue, de maux de dos et de lésions musculosquelettiques, il faut des dossiers bien documentés, de la conviction et de la persévérance.

«Quand nous avons commencé à examiner le poste de travail, il y a 13 ans, il n'avait pas changé depuis les années 40, raconte Michel Hébert, un mordru de santé-sécurité à la section locale 3333. Aucun véhicule n'était muni d'une servodirection et nos membres appelaient les sièges de chauffeur des caisses de Pepsi.»

VERS UN NOUVEAU SIÈGE

Entre-temps, la section locale 1983 initie la démarche pour le choix d'un nouveau siège. L'action syndicale mène à une importante étude ergonomique du poste de chauffeur à partir de 1986.



Le nouveau siège sera équipé d'un mécanisme de compensation de poids équivalant à une deuxième suspension, d'un réglage en hauteur indépendant de la suspension et d'appuis-bras rétractables, une version améliorée du Recaro actuel.

Les chauffeurs de la STRSM profitent des recherches menées auprès de leurs confrères de la STCUM par les ergonomes Dominique Leborgne et Robert Gilbert. Lors des négociations de 1990, le comité syndical fait ajouter un article traitant de la santé et de la sécurité à la convention collective. Au sein d'un comité paritaire, la section locale 3333 obtient le droit de choisir les équipements les mieux adaptés aux besoins des membres.

«Du même coup, nous avons obtenu l'installation du siège utilisé à Montréal, le Recaro, sur tous les nouveaux autobus», ajoute Michel Hébert.

Comme responsable à la prévention, Antonin Caron travaille de près avec Michel Hébert. «Les chauffeurs ont noté de nettes améliorations au niveau du confort et ils finissent leur journée moins fatigués.»

LES VIBRATIONS

L'usage permet aux chauffeurs de constater des problèmes de vibrations, de positionnement et d'ajustement. Les responsables syndicaux de la rive-sud conviennent, avec la Société de

transport, de procéder à une autre étape: une étude sur les vibrations en collaboration avec l'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail (IRSST). Un siège amélioré, de la même famille que l'actuel Recaro, sera bientôt disponible pour répondre à ces nouvelles préoccupations.

D'AUTRES ASPECTS

D'autre part, le comité de santé et sécurité de la section locale 3333 poursuit son travail sur plusieurs fronts, comme l'explique le conseiller syndical du SCFP, Serge Leboeuf. «La prévention regroupe de multiples aspects. En gros, chaque équipement de sécurité de l'autobus, chaque problème est étudié en sous-comité paritaire.»

Plusieurs dossiers sont déjà réglés: volant ajustable télescopique, miroirs à commandes électriques, rampe sécuritaire, emplacement des commandes, pare-soleil, ventilateur de tableau de bord, etc.

Leur dernière réalisation, un guide d'avaries disponible fin avril pour les chauffeurs. «Qu'il s'agisse du bris d'un essuie-glace, d'une crevaison ou d'une panne d'éclairage, quand on est un transporteur public, avec la responsabilité de nombreux passagers, ces détails-là sont importants», conclut Serge Leboeuf.

Prochainement, un bouton d'urgence et un équipement de radiocommunication seront installés dans chaque autobus.

Antonin Caron, représentant à la prévention, section locale 3333 du SCFP à la STRSM.



PHOTOS: SERGE JONGUÉ

MENACES DE SOUS-TRAITANCE À BELL

La mobilisation syndicale s'organise

COMME DANS BIEN D'AUTRES ENTREPRISES, CHEZ BELL CANADA ON DÉMANTÈLE ET ON MORCELLE EN CRÉANT DES FILIALES ET EN TENTANT DE CONFIER DU TRAVAIL EN SOUS-TRAITANCE. MAIS LE SYNDICAT DES COMMUNICATIONS, DE L'ÉNERGIE ET DU PAPIER (SCEP) N'ENTEND PAS LAISSER ALLER ET IL A LANCÉ UNE CAMPAGNE DE MOBILISATION DONT LE THÈME EST: NON AU DÉMANTÈLEMENT.

Les volontés de sous-traitance touchent à la fois les téléphonistes et les techniciens. Chez ces derniers, c'est le travail de 125 localisateurs de câbles et de 200 techniciens en informatique que Bell veut confier à la sous-traitance d'ici l'automne. Du côté des téléphonistes, l'entreprise de télécommunications veut confier l'assistance-annuaire locale et interurbaine à la sous-traitance d'ici la fin de l'année. Les emplois de 1 400 personnes (560 au Québec) pourraient ainsi être éliminés.

Les téléphonistes coûtent trop cher!

Les arguments invoqués par Bell tournent autour de la question des coûts. «Le service d'assistance-annuaire est déficitaire, prétend l'entreprise. Il faut réduire les coûts de plus de 30 millions de dollars.» Tout un contrat!

Pour vérifier ces prétentions, le syndicat a obtenu qu'un comité paritaire analyse les

données de Bell et tente de trouver des solutions. Les membres syndicaux du comité se mettent rapidement au travail, fouillent les nombreux rapports déposés par Bell au CRTC, scrutent à la loupe les états financiers de l'entreprise. Quand commencent les réunions du comité paritaire, la porte-parole syndicale, Michèle Brouillette, a plusieurs questions dans son sac. Ces questions tournent autour des coûts et des revenus imputés au dossier des téléphonistes. Est-ce que les revenus de



tous les services qui sont rendus par les téléphonistes sont bien versés à leurs opérations? Est-ce qu'on leur impute des coûts dont elles ne sont pas les seules responsables?

Les questions sont tellement pertinentes qu'au fur à mesure que les réponses concrètes arrivent, le déficit fond en quelques jours. Dans les semaines qui suivent, il se transforme en surplus, de quelques millions, à quelques dizaines de millions, pour finalement se rendre... à quelques centaines de millions de dollars. Les téléphonistes sont rentables! Bell est forcée de l'admettre et ses projets de sous-traitance de l'assistance-annuaire devraient être relégués aux oubliettes...

Bell exporte l'expertise

En plus de recourir à la sous-traitance et à la création de filiales, Bell a été l'instigateur du transfert du service «800» à une entreprise de l'Arizona, Excel, qui fait affaire ici sous le nom de Digicom. «On fait preuve d'une sacrée belle mentalité, de dire le vice-président exécutif du SCEP, René Roy. Après avoir érigé en sol

LA MOBILISATION

PARTOUT

Jour après jour, les actions s'accumulent dans toutes les régions du Québec: piquetage symbolique, distributions de tracts, sorties publiques dans les médias locaux, etc. Dans un lieu de travail, les téléphonistes se sont présentées vêtues de pyjamas. Paraît que les patrons étaient offusqués, les pòvres!

À Montréal, les téléphonistes ont participé à une manifestation de la Fédération des femmes du Québec contre la pauvreté. On les voit ici confectionnant une immense banderole de plus de 18 pieds. Le thème, «On ne veut pas vous quitter, on veut l'équité», fait référence à la fois au dossier de la sous-traitance et à celui de l'équité salariale, les téléphonistes ayant déposé une plainte de discrimination salariale devant la Commission canadienne des droits de la personne.



canadien une industrie de pointe, grâce à l'expertise de notre main-d'oeuvre et aux avantages de notre législation, voilà qu'on en confie une part importante à une entreprise américaine. C'est absolument scandaleux!»

SEMAINE DU FRANÇAIS

Des «mérites» à la FTQ et au Fonds

DANS LE CADRE DE LA SEMAINE DU FRANÇAIS ET DE LA FRANCOPHONIE, L'OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE A DÉCERNÉ DES «MÉRITES» À LA FTQ ET À SON FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LES EFFORTS DÉPLOYÉS, DEPUIS QUATRE ANS, DANS L'ORGANISATION DE CETTE SEMAINE AU COMPLEXE FTQ.

Encore cette année, le comité de francisation du Fonds et le Service de la francisation de la FTQ ont uni leurs efforts pour préparer une foule d'activités à l'intention des quelque 850 personnes qui travaillent au Complexe et de tous nos visiteurs.

Durant la Francofête, de multiples manifestations se sont déroulées dans les milieux de travail syndiqués FTQ. Le Service de la francisation a distribué dans les syndicats une panoplie de matériel informatif: dépliants, affichettes, épinglettes, jeux linguistiques, etc.



PHOTO: SERGE JONGUÉ

Le stand de la FTQ et du Fonds sur le français au travail, installé au Complexe Desjardins, a attiré une foule de visiteurs qui ont fort apprécié l'initiative durant toute la semaine.



PHOTO: ROBERT DE GRANDPRÉ

Les gagnantes (et le gagnant) des prix décernés aux personnes qui ont le mieux fait leurs devoirs durant la Semaine.



PHOTO: OLF

L'Office a attribué un «mérite» au syndicat de Sucre Lantic à Montréal, la section locale 333 du SITBCT-FTQ, pour son implication dans un projet syndical-patronal de francisation des outils de production.

CAMPAGNE REER DU FONDS DE SOLIDARITÉ (FTQ)

230 millions \$ de plus pour l'emploi!

ENCORE UNE FOIS CETTE ANNÉE, LE FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ) A CONNU, À PLUSIEURS ÉGARDS, DE TRÈS BONS RÉSULTATS DURANT SA CAMPAGNE REER 1997.

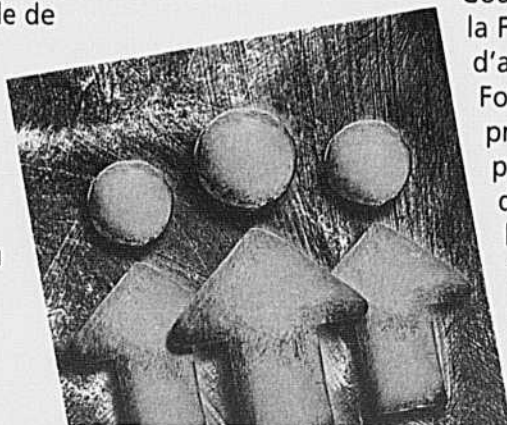
Les souscriptions provenant du milieu syndiqué et du grand public ont atteint près de 230 millions \$ et le Fonds compte plus de 24 000 nouveaux actionnaires. Au total, en avril 1997, l'actionnariat du Fonds compte près de 330 000 personnes et, de ce nombre, près de 110 000 souscrivent par retenue sur le salaire, un mode de souscription comportant de nombreux avantages. Il faut souligner que 62 % des actionnaires du

Fonds sont syndiqués, la majorité à la FTQ.

Soulignons par ailleurs, que la valeur de l'action est passée de 18,95 \$ à 19,58 \$ lors de la dernière réévaluation divulguée le 15 mars dernier.

«Sans la qualité du travail de notre réseau de RL, des coordonnatrices et coordonnateurs syndicaux du Fonds et des permanentes et permanents de la FTQ, le Fonds n'aurait certainement pas connu un si grand succès. Leur implication et leur motivation font en sorte que notre Fonds est plus que jamais un chef de file du développement économique au Québec», ont conjointement déclaré Clément

Godbout, président de la FTQ et du conseil d'administration du Fonds et Jean Martin, premier vice-président développement de l'actionnariat et formation.



MONTRÉAL

La polyclinique médicale populaire fête ses 30 ans

La Polyclinique médicale populaire (PMP) de Montréal célèbre, le 1^{er} mai 1997, son trentième anniversaire de fondation. La «PMP», qui a acquis une

expertise enviable en matière de médecine du travail, a été fondée par le Dr Benoît Deshaies et le syndicaliste Jean-Paul Ménard, qui était alors président du Conseil du travail de Montréal (CTM). La «PMP» a bénéficié dès le début de l'appui du CTM, de la FTQ et de plusieurs syndicats affiliés

qui la soutiennent encore activement aujourd'hui comme les Métallos, le SCFP, les Teamsters, le SCEP, les débardeurs et d'autres encore.

En plus d'être spécialisée en médecine du travail, la «PMP» dessert la population du quartier centre-sud de Montréal; elle est située au 1988, rue Sainte-Catherine Est, près de Papineau. Le Dr «Ben» Deshaies donne une conférence de presse en compagnie du président de la FTQ, Clément Godbout, le 1^{er} mai, pour souligner le 30^e anniversaire et faire part de projets qu'il carresse avec la FTQ et ses syndicats.

Le Dr Benoît Deshaies, l'âme dirigeante de la «PMP»



PHOTO: SERGE JONGUÉ

L'ancien président du CTM, Jean-Paul Ménard, co-fondateur de la «PMP»



PHOTO: SERGE JONGUÉ

avec le Conseil du travail pour aider au financement du réseau des délégués sociaux de la Côte-Nord. Donald Crête des Métallos, qui assure la coordination du réseau, a organisé cette conférence qui, malgré le tempête empêchant le secrétaire général, Henri Massé, de prendre l'avion pour y participer, s'est avérée un grand succès. BRAVO!



La conférence de Sept-Îles

LE TRAVAIL AUTONOME

Des actions à conjuguer au pluriel

Un colloque sur le travail autonome aura lieu le 4 juin à l'École des Hautes études commerciales (Montréal). C'est le comité de travail sur le travail autonome (CTTA) auquel participent des groupes représentant ou soutenant des travailleurs autonomes, des universitaires, des Corporations de développement économique et communautaire, des centrales syndicales (FTQ et CSN), des banques, etc. qui est l'organisateur de cette journée.

Plusieurs des thèmes qui seront abordés intéressent au plus haut point le mouvement syndical: les problèmes des travailleurs autonomes dépendants qui sont de fait des salariés déguisés; les modes de regroupement et de représentation des travailleurs autonomes qui n'excluent pas, au contraire, la représentation syndicale; les protections sociales des travailleurs autonomes (assurance-chômage, CSST, congés de maternité, etc.).

Pour avoir plus de renseignements ou pour s'inscrire au colloque (coût de 75\$), on peut communiquer avec Suzanne Matte du Groupe Conseil St-Denis Inc. au 278-7211.



PHOTO: SERGE JONGUÉ

Colloque FTQ

Cette image constitue une primeur puisque c'est celle de la page couverture du document du colloque de la FTQ sur l'emploi et les transformations du marché du travail, colloque qui, nous vous le rappelons, se tient les 20 et 21 mai prochain. Toutes les sections locales ont déjà reçu les formulaires d'inscription. Il ne vous reste plus qu'à décider de ne pas manquer les débats importants qui s'y dérouleront. Et le contenu du document? Au moment où vous lirez ces lignes, la version finale sera presque prête...

SEPT-ÎLES

Première conférence des délégués sociaux

Malgré la tempête du 22 février 1997, au lendemain du quarantième anniversaire de la FTQ, plus d'une trentaine de délégués sociaux et déléguées sociales ont participé à leur première conférence annuelle organisée par le Conseil du travail de Sept-Îles et du district. Des membres des Métallos, de la FTQ-Construction, du SCFP, du SCEP du SQEES-298 se sont rencontrés pour faire le point sur leurs pratiques d'entraide en milieu de travail, mais aussi pour mieux connaître les ressources du milieu comme la Régie des services sociaux et de la santé et le Centre d'action bénévole.

La directrice de Centraide-Duplessis annonçait la signature d'une entente

LES BRÈVES

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Oswaldo Nunez à nouveau candidat du BLOC

Le 6 avril dernier, avait lieu l'assemblée d'investiture du Bloc québécois dans le comté de Bourassa. C'est Oswaldo Nunez qui a été élu, sans opposition, candidat du comté. Tout le monde à la FTQ connaît Oswaldo Nunez. Pendant de très nombreuses années, il a été un militant fort actif à l'intérieur de notre centrale, siégeant, entre autres au Conseil général. Pendant toute la durée de son premier mandat, Oswaldo s'est fait un devoir d'informer et de consulter la FTQ à propos de tous les dossiers qui nous tenaient à coeur. Toujours, nous avons pu compter sur son appui et son engagement indéfectibles.

La campagne électorale ne sera cependant pas facile puisqu'il fait face au même candidat libéral, Denis Coderre, qu'il n'avait battu que par 53 voix. La FTQ et Oswaldo apprécieraient donc que les militants et militantes de la FTQ, particulièrement ceux de Bourassa, participent activement à sa campagne électorale. On offre ses services en téléphonant au bureau de comté (514) 325-8201, ou en se présentant au local du BLOC, au 5835 boulevard Léger, bureau 303, à Montréal Nord.



PHOTO: SERGE JONGUÉ

Le secrétaire général de la FTQ, Henri Massé, en compagnie d'Oswaldo Nunez, à l'assemblée d'investiture.



Dans la dernière livraison du Monde Ouvrier, nous vous avons invités à fouiller dans vos boîtes à souvenirs, et à nous faire part de vos trouvailles afin que nous puissions constituer une banque d'artefacts de l'histoire de la FTQ et du mouvement syndical au Québec. Photos, épinglettes, macarons, affiches, bannières, documents d'époque, etc, tombent dans notre champ d'intérêt. Nous les ferons reproduire et nous nous engageons à vous les retourner.

Pour piquer votre curiosité, nous vous présentons ce mois-ci une médaille de parade du début du siècle, comme nous en voyons sur des photos anciennes de défilés de la Fête du Travail. Celle-ci appartenait à un membre de la section locale 730 de la Fraternité unie des charpentiers-menuisiers d'Amérique, de la ville de Québec.

Le ruban identifie bien la section locale sur ses deux faces, l'une de couleur, l'autre noire, bien qu'une seule soit visible à la fois. Pourquoi une identification sur les deux faces?

Vous l'avez peut-être déjà deviné. Le ruban est réversible, et la face en noir servait lors des funérailles d'un membre du syndicat. Il faut rappeler que les premiers syndicats avaient presque tous un fonds mortuaire pour porter assistance à la famille du défunt, en un temps où bien peu de travailleurs et travailleuses avaient des assurances, privées ou négociées chez leur employeur.

Bonne chasse, et d'ici la prochaine, gardez l'oeil ouvert.



LES CONFLITS FTQ

A U 3 AVRIL 1997

Employeur	Ville	Nombre de travailleurs	Syndicat	Début du conflit
Structure C.Q.S. inc.	Trois-Rivières	5	Métallos-8396	93.04.05
Produits forestiers Bellerive				
KA'N'ENDA inc.	Mont Laurier	15	FNFTU-299	94.07.15
Optagest Canada inc.	Port-Cartier	2	Métallos-7065	96.05.03
Optagest Canada inc.	Sept-Îles	12	Métallos-7065	96.05.03
The Gazette (typographes) (lock-out)	Montréal	11	SCEP-145	96.06.03
Municipalité d'East Broughton	East Broughton	12	SCFP-3666	96.09.20
Ville de Lachenaie	Lachenaie	34	SCFP-2326	97.01.12
Société en commandite Villa Chicoutimi	Chicoutimi	12	UES-800	97.03.14
Guitabec	Princeville	85	SCEP-145	97.03.18
29710324 Québec inc. (Métro St-Émile)	Québec	37	TUAC-503	97.03.27

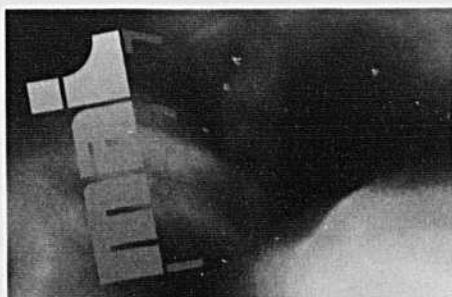
Aldelmadjid SIDI SAID remercie la FTQ

Nous reproduisons ci-dessous de larges extraits de la lettre que faisait parvenir le secrétaire général par intérim de l'Union générale des travailleurs algériens, Aldelmadjid SIDI SAID, au président de la FTQ, Clément Godbout, pour remercier notre centrale de la sympathie qu'elle a témoigné en réaction à l'assassinat de l'ancien secrétaire général, Abdelhak Benhamouda.

«...Les marques très sincères de soutien et de sympathie que vous avez bien voulu nous témoigner... nous sont allées droit au coeur.

Ni la direction de l'UGTA, ni les millions de travailleurs et travailleuses qu'elle représente, ni la famille du grand disparu ne sauront trouver les mots qu'il faut pour exprimer toute leur gratitude, à vous et aux membres de votre organisation, pour vous être associés à leur deuil et pour avoir compatie à leur douleur en cette pénible circonstance.

Je me fais ici leur interprète pour vous exprimer leurs remerciements les plus sincères de les avoir soutenus suite à la disparition injuste et prématurée de notre frère Abdelhak Benhamouda, dont l'oeuvre sera, nous en réitérons le serment, poursuivie...»



1^{ER} MAI

Une société pour le monde

Le 1^{er} mai, réclamons du gouvernement qu'il prenne des mesures concrètes pour que le Québec devienne une SOCIÉTÉ POUR LE MONDE.

Le 1^{er} mai, indiquons haut et fort au gouvernement que l'argent, pour équilibrer son budget, il doit arrêter de le prendre dans nos poches.

Le 1^{er} mai, manifestons devant une banque ou une autre institution financière pour rappeler que le gouvernement doit être au service du peuple et non du capital.

Le 1^{er} mai, c'est l'occasion privilégiée de rafraîchir la mémoire à ceux qui l'ont perdue ou sacrifiée sur l'autel du déficit zéro.

Le 1^{er} mai, les organisations syndicales et populaires se mobilisent. Partout au Québec, participons en grand nombre aux activités dans nos régions.

PILON ENTREPÔT

Les travailleurs reviennent à la FTQ

À la fin de 1995, la CSN a maraudé les 47 travailleurs de Pilon Entrepôt à Montréal-Nord, quelques semaines après la signature du protocole de non-maraudage. La CSN a obtenu l'accréditation le 14 février 1996. Un an plus tard, la CSN n'avait pas encore réussi à négocier une convention collective. Toutes les belles promesses de la CSN n'avaient pas été tenues. Les anciens membres des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), certains même qui avaient adhéré à la CSN, se sont rendu compte qu'ils avaient laissé la proie pour l'ombre. Alors, ils sont revenus chez les TUAC qui a déposé, le 19 février dernier, une requête majoritaire pour les représenter.

SECTEUR PUBLIC

Vote massif en faveur de l'entente

C'est dans une proportion de près de 85% que les membres des syndicats FTQ consultés jusqu'à présent ont accepté l'entente de principe conclue entre Québec et les syndicats des secteurs public et parapublic. Au moment de mettre sous presse, environ la moitié des quelque 50 000 membres concernés par ces négociations avaient déjà voté. La majorité (40 000) travaillent dans le réseau de la santé et des services sociaux et sont représentés par deux grands syndicats, le SCFP et le SQEES-298. Les autres sont dans le secteur du soutien scolaire et sont représentés par le SCFP, l'UES-800 et le SEPB.

Par ailleurs, les échanges se poursuivaient avec le gouvernement en vue d'en arriver à une entente pour quelque 7 000 membres du personnel de soutien des universités, représentés par le SCFP. La FTQ refuse que ce groupe fasse les frais de la Loi 104 sur la réduction des coûts de main-d'oeuvre puisqu'il a déjà contribué sa large part.

Bienvenue à la FTQ

REQUÊTES EN ACCRÉDITATION - FÉVRIER 1997

▼ SCFP : Ville de Québec (employés occasionnels), municipalités de Évain et Chambly

▼ SCEP : entrepôt Brault et Martineau (Montréal Est)

▼ Métallos : Hôtel Howard Johnson (Montréal), Hôtel Aéroport Hilton (Dorval), Carrosserie Dorion (Dorion), Agence de sécurité régionale (Montréal), Agence d'investigation Objectif (Bécancour)

▼ Teamsters : restaurant McDonald's (St-Hubert), parcs de stationnement Canparc (Montréal), Autocars Royal (Longueuil), Scierie Unisaco (Sacré-Coeur du Saguenay), ICG Propane (Trois-Rivières),

Ébénisterie Sapele (St-Jean sur Richelieu) J.L. Freedman Transport-bureau (Boucherville)

▼ TUAC : Super C (Brossard), Provigo-Maxi (St-Hubert), Pilon Détail (Montréal), Institut de médecine de la reproduction de Montréal (Ville Mont-Royal), Les Aliments Plasse (Châteauguay), Marché du Faubourg (St-Julie), Marché Bellerose (Laval), Abattoir Colbex (St-Cyrille-de-Wendover)

▼ SQEES et UES : Mont St-Sauveur et Mont Avila (St-Sauveur), Club de golf Le Blainvillier (Blainville), centre d'accueil L'Envol

(L'Assomption), Fonds régional de solidarité Saguenay-Lac St-Jean (Jonquière),

▼ TCA : Hôtel Château Mont-Tremblant

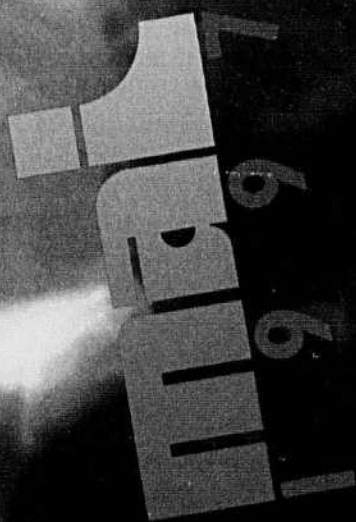
▼ SEPB : caisses populaires de Nazareth (Rimouski) et de Saint-Agapit, caisses d'économie du Rail et Ukrainienne Nationale (Montréal), Systèmes M31 (Longueuil)

▼ SICG : imprimeries L.M. Gaphique (Laval) et Intra-Média (Boucherville)

▼ FIPOE : Entretien industriel Etchemin (Lévis)

▼ SPQ : pompiers de St-Amable

Une société pour le monde



Fête internationale des travailleuses et des travailleurs

VOIR L'ARTICLE EN PAGE 15

C O U P O N D ' A B O N N E M E N T

Nom

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone Rés. (.....) Travail (.....)

Syndicat

Section locale

Employeur

Nombre d'exemplaires

L'abonnement au Monde ouvrier est gratuit. Pour le recevoir, il suffit de bien remplir le coupon et d'indiquer le nombre d'exemplaires que vous désirez recevoir, à la maison ou au travail. Faites parvenir le coupon à:

Le Monde ouvrier - FTQ
545, boulevard Crémazie Est, 17^e étage
Montréal (Québec) H2M 2V1

Si vous déménagez, remplissez le coupon et retournez-le avec l'étiquette de votre ancienne adresse. Merci.

Mail delay
Wrens pond
Piquet
Cours
Cours
viger vos
ants

POSTE MAIL
Société canadienne des postes / Canada Post Corporation
Port payé Postage paid
Nbre Blk
00289965-98
C.P.A. St-Laurent

10067 (R) XX18
SOCIÉTÉ CAN. DES MICROFILMS
468, RUE SAINT-JEAN, BUREAU 110
MONTREAL (QUEBEC)
~~H2X 2S1~~

Port de retour garanti
FTQ
545, boulevard Crémazie Est,
17^e étage
Montréal (Québec)
H2M 2V1